

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Conseil d'UFR STAPS plénier du 16 octobre 2025
Extrait de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Giovanni DEMARCO, Sylvie MARTIN , Nicolas SOUCHON, Joël CRETENET, Marine CORDIER, Sandrine BOUCHAREB, Ophélie MATHIEU, Delphine ROUZIERE, Armelle PORÉE, Frédéric OLIVARI, Evelyne CIRIEGL.

Représenté.e.s (procuration) : Olivier LE NOE pour Julie DEMESLAY, Omar HAMMOUDA pour Giovanni DEMARCO, Thibaut BROUILLET pour Nicolas SOUCHON.

Invité.e.s : Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Maryline TREAL (Responsable pôle financier), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Vote Budget prévisionnel 2026

Monsieur DRU étant indisponible, c'est la Directrice adjointe, Madame Julie DEMESLAY, qui ouvre la séance à 13h45.

1- Vote Budget prévisionnel 2026

Contexte budgétaire de l'UPN :

Dans la perspective des périodes à venir, des restrictions budgétaires sont envisagées.

L'Etablissement a prévu dans son PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier) :

-Dotation de fonctionnement : la lettre de cadrage prévoit une diminution de notre budget de 10% par rapport à l'an passé.

- Mise en place d'une lettre plafond avec un montant des dépenses autorisées fixé à 110 000 €.

Le fond de roulement est en déficit. Volonté de l'Etablissement de revenir à zéro en décembre 2025.

Par ailleurs, les heures financées sur les ressources propres sont désormais intégrées aux prélèvements effectués par l'établissement.

Quelques chiffres :

Solde budgétaire de l'Université : - 8 000 000 €.

Dotation : 195 000 000 € dont 183 000 000 sont utilisés pour la masse salariale.

Augmentation naturelle et structurelle de la masse salariale : + 8 000 000€

BUDGET 2026 UFR STAPS:

Recettes : montant de dotation de fonctionnement de l'année 2025 repris, soit **118 168€** (il s'agit du même montant de dotation depuis 2018) ; à cela s'ajoute les ressources propres :

- Formation Continue (nous avons indiqué 14 711€ sur lequel l'Université prélève désormais 25% de frais de gestion soit 11 033€ en autorisation d'engagement).
- Taxe d'apprentissage (0€)
- Droit inscription DU EPS 2025-2026 : 5 500€ (sur lequel l'Université prélève également 25 % (soit en dépenses 4125 euros)

Soit un **total de 138 379€ de recettes**.

Prélèvements :

- 9 592€ (contributions telles que la reprographie, le courrier, la maintenance...)

- 5 053€ (frais de gestion de la Formation Continue et DU EPS)

- 4 878 € (montant des dépenses de rémunération des heures Formation sur les ressources propres)

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Soit un **total de 19 523€.**

Ouverture de crédits en dépenses : 110 000€ selon la lettre plafond.

- Personnel : **36 000€** (vacances administratives)
- Equipement Ressources Propres : **4 000 €**
- Fonctionnement :**70 000€** (63 720€ sur dotation + 1 125€ sur DU EPS + 5 155€ sur FC).

Dépenses de fonctionnement UFR STAPS BI 2026 : 63 720€.

L'établissement procède désormais à la récupération de la différence entre le niveau des recettes perçues et le plafond des dépenses autorisées (110 000€) afin d'alimenter le fond de roulement en répondant au PREF:
soit 8 856 € (138 379€- 110 000 €-19 523€)

Quelques précisions :

- La Directrice Adjointe indique que l'UFR est favorable aux commandes pédagogiques lorsque ces dernières sont argumentées et précises.
- Pour les années où l'ACAPS ne se tient pas, proposition de basculer les fonds disponibles au profit des Masters et/ou de la Recherche.

Vote de principe de répartition du Budget prévisionnel 2026 à main levée:

15 voix POUR
0 Abstention
0 Contre

Fin du CUFR à 14h25.